



Fort-de-France, le 17 février 2024

**Monsieur le Directeur**

De la Compagnie Martiniquaise de Navigation  
97200 Fort-de-france

**Objet : Préavis de grève (Compagnie Martiniquaise de Navigation « Vedettes Tropicales)**

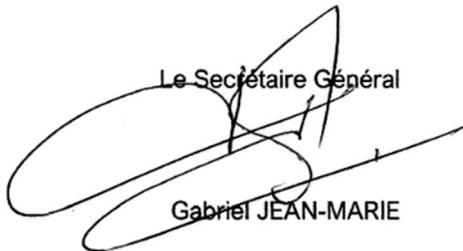
Conformément à la législation en vigueur, la **Confédération Générale du Travail de la Martinique (CGTM)** dépose un préavis de **grève de 24 heures reconductible** concernant la société citée en objet. Ce préavis de grève couvre l'ensemble des salariés.

**Le personnel cessera le travail à compter du lundi 26 février 2024** dans l'hypothèse où ses demandes ne seraient pas satisfaites s'agissant des différents points mentionnés ci-dessous,

- Rétroaction depuis le début de la Délégation de Service Public (DSP) concernant le fractionnement des congés donnant droit à des jours supplémentaires.
- Rétroaction depuis le début de la DSP novembre 2015, concernant la non application de l'article L55-42 18 du code des transports concernant l'indemnité de nourriture.
- Application de la convention collective du GASPE du personnel navigant du 23 mai 2018 ainsi que l'application de la convention collective du personnel sédentaire.
- Rétroaction de la prime de salissure depuis juillet 2019.
- Suppression des clauses illicites et abusives dans certains contrats de travail ou avenants.
- Rétablissement de la prime d'ancienneté depuis janvier 2016.
- Rétablissement de l'accord de subrogation supprimé de manière unilatérale.
- Compensation financière depuis le début de la DSP du personnel navigant pour avoir effectué le contrôle des titres de transport des usagers alors que cette tâche ne devait pas leur incomber au vu de l'article 12 du contrat de la DSP.
- Arrêt des propos injurieux et méprisants, du harcèlement, du dénigrement, conditions de travail délétère.
- Mise en place de mesures appropriées et efficaces pour protéger le personnel victime d'agressions.

**Ce préavis vaut information pour tous les organismes concernés.**

**Copie :** Martinique Transport, Préfecture (Direction de la Mer, DEETS Martinique).

Le Secrétaire Général  
  
Gabriel JEAN-MARIE